

Devenir chauffeur VTC indépendant

Description

Le métier de chauffeur VTC indépendant suscite davantage d'intérêt aussi bien chez les plus jeunes que chez les salariés envisageant une reconversion professionnelle. Contrairement aux idées reçues, cette profession est assez réglementée. Un détail qui oblige les intéressés à bien se renseigner avant de se lancer. Entre autres obligations, ils doivent choisir la [forme juridique](#) la plus adaptée à leur situation pour exercer cette activité en toute indépendance.

[Devenir chauffeur VTC indépendant en ligne](#)

Que signifie VTC indépendant ?

Le [chauffeur VTC](#) indépendant **conduit une voiture de tourisme en toute autonomie**. Aucune entreprise ne l'emploie, ce qui l'oblige à maîtriser tous les aspects de cette profession. Selon le statut qu'il aura choisi, il pourra plus tard envisager d'embaucher du personnel et ainsi élargir le parc automobile.

Quelles sont les missions du chauffeur VTC indépendant ?

Contrairement aux conducteurs de taxi, le chauffeur de VTC n'est pas autorisé à prendre un client dans la rue. Il le **récupère à un point A pour ensuite l'emmener à un point B**. Le prix de la course est convenu en avance entre les deux parties. Le montant est fixé indépendamment des conditions de circulation.

Le chauffeur doit également tout mettre en œuvre pour que le passager profite d'un maximum de confort. En ce sens, il faut qu'il **adapte son style de conduite** aux exigences de ses clients. De même, il mettra à la disposition de ces derniers des collations.

Quels sont les avantages et inconvénients de cette profession ?

Si le statut de chauffeur VTC indépendant intéresse autant de personnes, c'est avant tout en raison de ses nombreux avantages. Toutefois, ce choix présente également des inconvénients qu'il convient de considérer. En pesant le pour et le contre, l'intéressé pourra **s'engager dans cette profession en toute connaissance de cause.**

Avantages

La plupart des gens empruntent cette voie **pour profiter des avantages suivants :**

- Le choix des horaires et de la voiture ;
- La liberté accordée par le statut d'indépendant ;
- La possibilité de partir en congé quand on le souhaite ;
- La prospection grandement facilitée par les applications ;
- Une rémunération attractive.

Inconvénients

Avant de se lancer dans le métier, il faut toutefois savoir que le chauffeur VTC indépendant est amené à :

- Travailler la nuit et les jours fériés ;
- Acheter une voiture en leasing et donc payer des mensualités ;
- Bien planifier ses journées pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Il peut avoir des **difficultés à trouver des clients** à travers les applications et rencontrer des problèmes financiers passagers en dehors des périodes touristiques.

Comment devenir chauffeur VTC indépendant ?

Comme cité précédemment, le métier de chauffeur VTC est particulièrement réglementé. Face à l'explosion des services comme Uber, **les autorités compétentes ont durci les conditions d'accès** à cette profession. Les mesures adoptées visent à prévenir toutes sortes d'abus pouvant conduire à une concurrence déloyale envers les conducteurs de taxi. Il convient de bien les connaître.

Conditions à respecter

Toute personne désireuse de devenir chauffeur VTC indépendant ou salarié doit **remplir certaines conditions.**

Dans les grandes lignes, il devra :

- Détenir son permis depuis plus de 3 ans ;
- Suivre la formation « prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) ;
- Justifier des aptitudes physiques pour conduire.

Le futur conducteur VTC aura également à passer un **examen pour prouver ses connaissances en matière de sécurité routière**. Après avoir réussi les épreuves prévues, il ne lui restera plus qu'à déposer une demande écrite auprès de la préfecture de son lieu de résidence. Une carte professionnelle sera ensuite délivrée au requérant. Ce document peut faire l'objet d'une vérification à l'occasion d'un contrôle routier.

Bon à savoir : après avoir réceptionné une demande, la préfecture se penchera sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire du demandeur. Ils s'assureront surtout qu'il n'a pas perdu la moitié de ses points de permis ou qu'il n'a pas été condamné pour conduite sans permis. Toute condamnation de moins de 6 mois de prison compromettra son projet.

Statut juridique du VTC indépendant

Pour exercer cette activité dans un cadre légal, l'intéressé devra nécessairement choisir un statut juridique. Il faut que son choix soit mûrement réfléchi car celui-ci **déterminera les obligations légales et comptables du chauffeur VTC** ainsi que les prestations sociales dont il jouira.

SASU

La [SASU](#) est la forme sociétale la plus souvent choisie pour devenir chauffeur VTC. Elle permet au président de profiter du régime général de la Sécurité sociale. Toujours est-il que **les démarches de création sont relativement fastidieuses**. Il faudra :

- Rédiger les statuts ;
- Déposer et valider ses apports ;
- Publier un avis de constitution ;
- Finaliser l'[immatriculation de l'entreprise](#).

Bon à savoir : malgré les avantages de ce statut, il convient davantage aux chauffeurs VTC expérimentés. Cette forme juridique les obligera à constituer une comptabilité détaillée.

Auto-entrepreneur

Le [statut d'auto-entrepreneur](#) est de loin **la solution la plus pratique** pour devenir chauffeur VTC indépendant. Il s'agit d'une alternative intéressante pour tous les conducteurs qui débutent. Les formalités à régler sont à la portée de tout le monde. De plus, le micro-entrepreneur sera uniquement tenu de conserver un document détaillant les montants encaissés et dépensés en lien avec l'activité.

Formalités et coûts

Après avoir fondé sa SASU ou son auto-entreprise, il reste encore à s'inscrire sur le registre VTC afin de se procurer une licence. Dans cette optique, le principal concerné aura à **accomplir les démarches en ligne**, sur le portail du ministère des Transports. En règle générale, la requête sera traitée dans le mois qui suit son dépôt.

Pour mener à bien cette formalité, il faudra prévoir :

- Une attestation d'assurance RC Pro ;
- Une preuve d'existence de la SASU ou de l'auto-entreprise ;
- Une copie de la carte grise du véhicule ;
- Une copie de la carte VTC ;
- Une preuve de solvabilité ;
- Les frais légaux.

Dans ce contexte, les démarches prévues obligeront le futur chauffeur VTC à **s'acquitter de certains frais**. Hormis la preuve de solvabilité dépassant 1 500 euros le plus souvent, le professionnel devra préparer les frais d'inscription. Ceux-ci s'élèvent à 170 euros à ce jour.

À noter : exercer une activité de chauffeur VTC indépendant peut être requalifié de travail salarié. Ce sera notamment le cas si le conducteur s'inscrit sur une unique plateforme. Les autorités compétentes pourraient considérer que la plateforme rémunère cette personne pour les services rendus et suspecter un salariat déguisé. Pour prévenir ce cas de figure, il est préférable de recourir à plusieurs sites spécialisés.

En étant indépendant, est-il préférable de privilégier une centrale de réservation ou être rattaché à une

plateforme ?

Se lancer en tant que [travailleur indépendant](#) n'est pas une mince affaire. Se construire une notoriété et fidéliser une clientèle est un long parcours. En ce sens, toutes les options doivent être considérées. Il faudra **s'inscrire sur une centrale de réservation** tout en étant présent sur certaines plateformes. Au fil des mois, chacun saura la solution qui lui sera la plus profitable.

Quelles différences entre VTC indépendant, société et salarié ?

Les conseils précités aident déjà les intéressés à choisir le meilleur statut pour devenir chauffeurs VTC. Néanmoins, **il convient de connaître d'autres informations**. Des informations résumées dans le tableau suivant :

	Auto-entreprise	SASU	Salariat
Création de la structure	Démarches simples et peu onéreuses	Formalités fastidieuses et relativement coûteuses	—
Responsabilité du chauffeur VTC	Intégralement responsable	Limitée à la valeur des apports	Responsabilité civile
Régime social du chauffeur VTC	RSI	Régime général de la Sécurité sociale	Régime général de la Sécurité sociale
Fiscalité	IR	IS ou IR, sur option	IR
Régime de la micro-entreprise	Oui, sous certaines conditions	Impossible	—

Comment rendre son activité VTC indépendant rentable ?

La rentabilité des activités des chauffeurs de VTC indépendants **dépend de nombreux facteurs**. Les professionnels s'accordent à dire que la manière d'acquérir et de fidéliser sa clientèle sera le point le plus important.

À ce sujet, il est vivement **conseillé de s'inscrire sur plusieurs plateformes**. Certes, les commissions prélevées varient d'un site à l'autre. Néanmoins, cette stratégie laissera le temps au novice de comprendre les rouages de l'acquisition client.

Ces dernières années, des secteurs niches se sont construits autour des VTC. Il faut également s'y intéresser pour pérenniser ses activités. À titre d'exemple, **il est possible de se spécialiser** dans le transport de personnes âgées ou bien dans le transfert de l'hôtel à l'aéroport, et inversement.

FAQ

Quelles sont les autres formes d'entreprises envisageables pour devenir chauffeur VTC ?

Le chauffeur VTC qui projette d'exercer son activité seul peut choisir entre plusieurs statuts juridiques. Hormis la SASU et l'entreprise individuelle classique, il peut opter pour une SARL. Dans le cas d'une EI, depuis la loi du 14 février 2022, le professionnel bénéficie d'une séparation entre son patrimoine professionnel de son patrimoine personnel. Et l'entreprise ne possède pas de personnalité juridique. En revanche, l'EURL offre l'avantage au chauffeur de protéger ses biens personnels. Toutefois, cette constitution interdit l'insertion au régime de micro-entreprise.

Que penser du portage salarial pour ceux qui souhaitent devenir chauffeurs VTC ?

Le portage salarial permet d'allier indépendance aux avantages du salariat. Ce statut peut tout à fait convenir au chauffeur VTC. Celui-ci bénéficie d'une grande souplesse de gestion et évite les contraintes comptables liées à son activité. Néanmoins, n'ayant

pas de structure juridique réelle, le développement de l'entreprise reste complexe. Par ailleurs, ce système soulève encore certaines problématiques notamment pour les assurances des véhicules et des chauffeurs.

Quelles sont les limites du statut d'auto-entrepreneur pour les chauffeurs VTC ?

Il est incontestable que le statut d'auto-entrepreneur facilite le démarrage de son activité. C'est pourquoi, il reste le choix privilégié par les chauffeurs VTC. En revanche, certaines particularités de ce statut peuvent vite devenir des contraintes :

- Chiffre d'affaires plafonné à 77 700 euros par an ;
- Pas de remboursement des frais professionnels (essence, entretien ou encore location du véhicule) ;
- Pas d'exonération de la TVA ;
- Peu de protection sociale.

À combien s'élève la rémunération d'un chauffeur VTC ?

Le salaire d'un chauffeur VTC est variable et dépend de son statut ainsi que d'autres facteurs. Le chauffeur VTC salarié en CDD ou CDI est généralement fixe et varie entre 1 800 à 2 500 euros bruts par mois. Les chauffeurs VTC indépendants doivent s'inscrire sur plusieurs plateformes pour entrer en contact avec les clients. La rémunération dépend de :

- La commission du site ;
- Les horaires de travail ;
- Le tarif kilométrique ;
- Les frais d'investissement ;
- La saison.